PETITES NOTES

Le général Ward B. Burnett est mort, hier, à Washington.

L'exposition générale de la Belgique aura lieu à Anvers le 5 mai 1885.

M. Hawkin, assistant-maître de poste, succède à feu M. Currier, comme maître de poste à Ottawa.

M. Baillargé, député ministre des Travaux Publics, étant absent, M. Ennis agit comme député pendant cette absence.

Le choléra sévit encore à Toulon, France. Avant-hier, il y en a eu 14 cas, dont un fatal. Jusqu'à présent il y en a eu 53 cas et 22 personnes en sont mortes

Dans le cours de la semaine dernière, il a été délivré à Toronto 122,999 lettres, dont 4,037 enrégistrées, et 38,048 journaux.

Le marquis de Lorne doit publier prochainement un nouvel ouvrage intitulé : *Canadian Pictures*. Ce volume sera illustré d'après des photographes et des dessins originaux du Canada faits par le marquis.

Le premier numéro du *Paris-Canada* publié à Paris le 11 Juin courant, vient de nous arriver. Il est bien imprimé et contient douze pages dont quatre sont consacrées au feuilleton, cette feuille est hebdomadaire, le prix d'abonnement est $2.50 par année. Agent a Québec, S. Marcotte ; à Montréal, Louis Perreault.

Un beau yacht à vapeur de 700 tonneaux, est arrivé à Québec, samedi. Il était parti du Havre le 10 courant, et est reparti lundi pour Montréal. Ce vaisseau appartient à M. Blanc qui est à bord avec madame Blanc, M. Paul Saunières, romancier, de Paris, M. et Madame Fourde, et M. M. Clerc, de la même ville. Les touristes visiteront Montréal, les chutes de Niagara, etc., et se rendront à New-York où le yacht ira les attendre.

UN AVIS DÉSINTÉRESSÉ

Hier, notre reporter remarquait chez l'épicier populaire de la basse ville, J. B. C. Dunn, 25 bariques de vin. Sur demande d'où venait ce vin, M. Dunn répondit qu'il venait directement de l'Espagne.

Nous conseillons aux médecins et aux malades qui désirent avoir des vins purs, de se rendre chez J. B. C. Dunn.

L'hippodrome Dominion appartenant à M. Lapointe sur le chemin de Montréal, a subi des réparations considérables cette année.

Une douleur cachee

On dit que chacun a ses peines qu'il ne voudrait pas, cependant, échanger contre celles de son voisin. Quoiqu'il en soit, la douleur que cause un cors est insupportable et très déplaisante pour ceux qui portent des chaussures justes. L'Extirpateur des cors de Putnam est le remède par excellence dans ce cas. Guérison sûre, à bon marché et sans douleur. Essayez le véritable remède et n'en usez pas d'autre.

Essayez mon Café

Oscar McDONELL

101 RUE RIDEAU.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

EUROPE

Paris, 24—L'épidemie de choléra qui a éclaté à Toulon est attribuée au mauvais état sanitaire de la ville.

Vienne, 24 — Les journaux de cette ville considèrent l'arrangement survenu entre la France et l'Angleterre au sujet de l'Egypte comme très avantageux pour la France.

Londres, 24 — Le gouverneur d'Alsace-Lorraine a dissous nombre de sociétés ouvrières, d'écoles du soir et de sociétés de bienfaisance, en prétextant qu'elles étaient des foyers de propagation des doctrines socialistes.

Londres, 24—Des précautions extraordinaires ont été prises pour assurer la sécurité de la reine Victoria et de la princesse Béatrice, dans leur voyage de Balmoral au château de Windsor.

Londres, 24—Gertrude E. Griswold a fait ses débuts, hier soir, au théâtre de Covent Garden, dans *Marguerite* de Faust. La salle était brillamment remplie. Mlle Griswold a une magnifique voix de soprano, mais elle laisse un peu à désirer comme comédienne.

Lord Granville, ministre des Affaires étrangères, a chargé l'ambassadeur d'Angleterre à Paris de rédiger un rapport sur la politique commerciale des colonies française et de s'informer si le gouvernement français a l'intention d'appliquer à toutes les colonies le système de droits différentiels.

ETATS-UNIS

Mexico, 24—Paul Sanville, éditeur du journal français publié en cette ville, a été arrêté, hier, pour avoir protesté contre la taxe des timbres en disant que cet impôt était injurieux pour les négaciants français. M. Sanville, a été envoyé à la Vera Cruz, par un steamer et on ne lui a point permis de voir ses amis avant de partir ni de prendre aucune disposition pour régler ses affaires.

New-York, 24—La faillite de MM. Mathew Morgan et fils, banquiers de la rue William a été annoncé ce matin à la Bourse, qui est devenue lourde. Cette maison jouissait d'un grand crédit et était une des plus vieilles de New-York.

CUEILLETTES DU REPORTER

Il y avait abondance de produits sur le marché de la basse-ville, ce matin.

M. Napoléon Favreau présidait l'assemblée de l'Union Saint Joseph hier soir. Il s'est très bien acquitté de sa tache.

Le Synode anglican de la province d'Ontario est en session à Ottawa depuis hier.

Le pique-nique des élèves du bureau des écoles publiques aura lieu, samedi, sur le terrain de l'exposition.

Pour les rhumes depuis longtemps attachés, le Baume d'Allen pour les poumons apporte la guérison lorsque tous les autres remèdes ont été inutiles. Voir annonce.

Toutes les loges orangistes du comté de Carleton et d'Ottawa, auront un grand pique-nique au parc Lansdowne le 12 juillet prochain

Les membres de la société Saint-Pierre se réuniront ce soir à leur salle, pour prendre en considération des questions d'une haute importance.

La société Saint Pierre de Montréal fera une excursion de Montréal à Ottawa par le chemin de fer du Pacifique Canadien, mardi prochain, le départ de Montréal aura lieu à 7 heures du matin.

Les funérailles de l'enfant de M. Goulet ont eu lieu, hier après-midi, au milieu d'un grand concours de personnes. M. Alphonse Julien etait l'entrepreneur des pompes funèbres. Le petit corbillard de M. Jutien est très riche.

Les funérailles de l'enfant de M. Bélanger, qui s'est brulé à mort, dimanche dernier, ont eu lieu, hier après-midi. M. Joseph Vincent, entrepreneur de pompes funèbres, a fourni gratis son magnifique corbillard, la famille etant dans l'impossiqilité de payer les frais d'enterrement.

Winton, Forsyth Co., N. C.—Messieurs,—Je désire vos offrir mes sincères remerciements pour vos Amers de houblon. J'ai souffert de la dyspepsie pendant cinq ans, avant de commencer à faire usage de vos Amers de houblon il y a six mois. Ma guérison a été étonnante. Je suis pasteur de la première église méthodiste de cette ville, et toute ma congrégation peut témoigner des bons effets de vos Amers de houblon.

Votre tout dévoué,
Rév. H. FEREBEE.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara)

Ottawa, 25 juin 1884.

Ed. Payne, trouvé ivre-mort sur la rue Sparks, à 11 heures du soir, est condamné à $3 d'amende et $2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

John Côté, accusé d'assaut et batterie sur un nommé J. B. Mathieu, est condamné à $2 d'amende et $1 de frais ou huit jours de prison.

Agnès Phields et Elizabeth McBride, accusées d'avoir volé une quantité de marchandises appartenant à M. J. E Gorman, plaident coupables. Elles ont été renvoyées en prison en attendant leur procès.

John Melançon, accusé d'avoir troublé la paix publique, le 28 avril dernier, est condamné à $20 d'amende et $2 de frais ou trois semaines de prison.

Une deuxième accusation contre Melançon, pour assaut et batterie, est remise à vendredi sur la demande de son avocat, M. Mosgrove.

Alphonsine Rhéaume, accusée d'assaut et batterie sur la personne d'une femme du nom de Beauchamp, est condamnée à $2 d'amende et $2 de frais ou huit jours de prison.

James Finnissy, accusé d'ivresse et désordre, est de nouveau renvoyé en prison jusqu'à demain.

Un nommé Boivin, accusé d'avoir maltraité sa femme, est acquitté sur promesse de mieux se conduire à l'avenir

AVIS SPECIAUX

L'Iroquois — Les américains de l'Etat de New-York font un grand éloge du restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union, et tous les voyageurs qui se praposent de visiter Ottawa dans le cours de l'été rendront certainement une visite à ce restaurannt populaire, magnifique par son choix de liqueurs, vins et cigares. La table est toujours servie des mets les plus délicieux.

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inapréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Chapeaux pour le clergé

Je viens de recevoir une caisse de chapeaux en paille.

Ils sont bruns et noirs et conviennent très-bien pour le clergé.

R. J. DEVLIN.

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit,

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvrier compétents, et à

DES PRIX TRES MODERES.

1er Oct. 1883 1a

PERDU

Dans la journée de dimanche dernier, perdu dans la ville de Hull, un chien Boule-Dog, blanc avec taches brunes. Celui qui le ramènera aux numéro 27, rue Sparks, sera généreusement récompensé.

VENTE PAR ENCAN

DE MEUBLES ET EFFETS

26 Juin

A la résidence de M. Ed. Germain No. 337, rue Clarence à 2 heures p.m., consistant en un piano en bois de rose, ameublement de salon, tapis de Bruselle et autres, buffet avec dessus en marbre, grand miroir, ornements, peintures, chromos, rideaux en dentelles et autres, ameublements de trois chambres à coucher, un ameublement en noyer noir, matelas à ressort, couteaux et fourchettes plaqués, verreries, poêles à charbon et de cuisine, tordeuse, cuves, etc. Vente sans réserve. A 2 hrs p. m. précises.

A. B. MACDONALD,
Encanteur de la Reine.

DECOUVERTE SCIENTIFIQUE

Savons Medicinaux du Dr V. Perrault

DE SAINT-EUSTACHE

Après avoir pendant plus de trente ans étudié spécialement la DERMATOLOGIE, et après avoir même, dans ce but, passé quelques années dans les hopitaux de Paris, le Dr V. PERRAULT vient de recueillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicinales propres à guérir toutes les affections de la peau.

Jusqu'à ces derniers temps, le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte; mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis, et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public.

L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ces matières médicinales. Il suffit de savoir, comme l'a si bien dit le Dr D. Marsil, dans une lettre qu'il adressait au Dr O. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci ait été inspiré des travaux des spécialistes les plus autorisés, tel que Hebfa, Koposy, Cazenave, etc., pour cesser de croire que le Dr Perrault veuille exploiter le public. Les charlatans prétendent d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles, il y a là un contre bon sens évident.

Il n'en est pas de même pour les **Savons medicinaux du Dr V. Perrault.** Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare, et qui sont au nombre de 18, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir. On comprend facilement, en effet, que le rifle, les datrhes, le rhumatisme, la teigne, les hémorrhoides, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède. Il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médécinales différentes. Qu'on en fasse usage, que les médecins essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS MEDICINAUX

SAVON No 1–Pour demangeaisons, 25cts
" No 2–Détersif, plaies de toutes sortes.....25c
" No 3–Pour les lentes, morpions, etc.....25c
" No 4–Pour ulcères syphilitiques.....25c
" No 5–Pour dartres.....25c
" No 6–Pour la teigne.....25c
" No 7–Pour les maladies de la barbe.....25c
" No 8–Pour les taches de rousseur et masque.....25c
" No 9–Pour le rhumatisme25c
SAVON No 10–Pour la grosse gorge (goitre).....25c
" No 11–Désinfectant.....25c
" No 12–Pour le rifle.....25c
" No 13–Pour les crevasses.25c
" No 14–Pour embellir la peau, 25 cts
" No 15–Pour la gale et toutes blessures des animaux,25c
" No 16–Contre les moustiques et mouches noires,25c
" No 17–Pour la gale.....25c
" No 18–Pour les hémorrhoides 50c

EN VENVE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Dépôt général et fabrique à Saint-Eustache ; **J. A. PAQUIN,** Propriétaire.
31 mai 1 m.

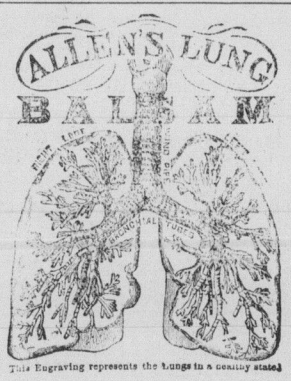

This Engraving represents the Lungs in a healthy state.

ALLEN'S LUNG BALSAM.

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA

Consomption, la Toux, les Rhumes,

L'ASTHME, LE CROUP,

Et toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI,

LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE,

Lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Recommandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades ; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. *Il soulage infailliblement.*

Comme Expectorant il n'a pas d'égal

L'enfant le plus délicat peut le prendre sans danger. Il ne contient pas d'OPIUM sous aucune forme.

La manière de s'en servir accompagne chaque bouteille.

En vente chez tous les Pharmaciens.

ALPHONSE JULIEN,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa,

Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornements et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

3 mai—1 an

Harmoniums, UXBRIDGE ET THOMAS.

PIANOS, WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE,

CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON,

36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 a $3.50 par acre** sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver : selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,
Secretaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

—DU—

"CANADA"

ET DU

"Courrier de Hull"

524 RUE SUSSEX

OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE:

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires,
Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Obpositions,
Fiat,
Inscriptions,
Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contras de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations,
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc.

Pour les Greffiers et les Commissaires

Blancs simples de sommation,
Tiers-Saisie après jugement

POUR HUISSIER

Blancs de Procès-Verbaux,
D'avis de Vente
De Saisie,
De Vente,

POUR LES SEC.-TRESORIERS

Listes D'évaluation,
Listes De Perception,
Liste Alphabétique d'electeurs.

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

"LE CANADA" quotidien, par an, $3.00
"LE COURRIER DE HULL" hebd., do $1 0

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

La Société de Publicité,

PROPRIÉTAIRE.